



Murin de Natterer  
© David Aupermann

# CHIROPTERES

# INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN  
NATIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

N° 17 - OCTOBRE 2014

## SOMMAIRE

**\* Le Plan national-  
Bilan des 5 ans**

.....1

**\* Le Plan national-  
Perspectives.....5**

**\* Actualités  
Chiroptères**

**Dans les régions**

.....6

**\* Colloques et  
Rencontres**

.....8



avec :



avec le soutien du :



## Le Plan National — Bilan des 5 ans

Le bilan technique final est en cours de rédaction et sera disponible avant la fin de l'année 2014. Nous vous proposons dans ce bulletin de liaison quelques chiffres-clés et quelques résultats phares des actions mises en œuvre durant ces 5 ans (2009-2013) par le Plan national et ses déclinaisons régionales.

Il est important de souligner que ces résultats sont le fruit d'un partenariat à différents niveaux : entre le plan national et les réseaux régionaux via les animateurs des plans régionaux d'actions; entre le plan national et les pilotes des actions nationales (MNHN, SFEPM, ONF, ONCFS, Ministère de la Culture, CEREMA, Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges et de Genève) et ce grâce au soutien de la DEB (MEDDE), de la DREAL Franche-Comté et de l'ensemble des DREAL; et également grâce à l'implication de nombreux bénévoles au sein de groupes de travail nationaux. N'omettons pas également la collaboration importante des collectivités à ces plans régionaux. De plus, d'autres programmes de protection des chauves-souris sont mis en œuvre en région, les plans régionaux n'étant pas les seuls moteurs de préservation de ces espèces, ces résultats sont donc avant tout ceux d'un réseau de salariés et bénévoles œuvrant au quotidien pour la protection des chauves-souris.

Très bonne lecture.

Nous vous invitons également à consulter le site du PNA pour retrouver l'ensemble des informations : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

**Fiche action 1 : les plans régionaux**

Retrouvez l'ensemble des informations concernant les plans régionaux (rédacteur, animateur, téléchargement des plans) sur la page internet <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-plans-regionaux>

**Fiche action 2 et 3 : la hiérarchisation et la protection des gîtes**

**L'indice de hiérarchisation des gîtes** a été mis à jour en 2013, grâce au groupe de travail qui s'est impliqué bénévolement mais également aux régions l'ayant testé, il est disponible sur [http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf\\_Methodo\\_hierarchisation\\_2012\\_v8.pdf](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf_Methodo_hierarchisation_2012_v8.pdf)  
La liste des gîtes d'importance internationale et nationale en 2014 est en cours de synthèse. Une cartographie sera élaborée, représentant le nombre de ces sites par région.  
Depuis 2009, ce sont 447 nouveaux gîtes qui ont été protégés (23 acquisitions, 28 classements en APPB, 145 conventions signées, 228 gîtes protégés physiquement...).

**Fiche action 4 : les mines orphelines**

La nouvelle circulaire concernant la mise en sécurité des mines orphelines est disponible sur [http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf\\_CIRC-CHIRO-DOCo31109.pdf](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf_CIRC-CHIRO-DOCo31109.pdf)  
Le point le plus important de cette circulaire est l'obligation de mettre en œuvre une expertise faunistique sur un cycle biologique complet avant toute mise en sécurité. Au cours des 5 années du plan, 42 mines orphelines ont été expertisées et 5 mines ont bénéficié de fermetures adaptées suite à l'inventaire faunistique.

**Fiche action 5 : les monuments historiques**

La nouvelle circulaire concernant la prise en compte des Chiroptères dans les Monuments historiques est disponible sur [http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf\\_circulaire\\_2010.pdf](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf_circulaire_2010.pdf)  
Lors des prospections ou expertises des monuments historiques, ce sont 32 colonies qui ont été découvertes. Des partenariats ont été entrepris avec les DRAC et STAP dans le cadre des plans régionaux (conseil avant travaux, formations...)

**Fiche action 6 et 7 : les infrastructures de transport**

La rédaction du **guide technique** « Chiroptères et infrastructures de transport » est achevée. Il synthétise les résultats des trois années de suivi sur 23 sites (dix financés par le CEREMA, un par la Fondation Norauto et douze retours d'expériences financés par ailleurs) et prend en compte les autres retours d'expériences étrangers. Les validations ministérielles sont en cours et le guide sera disponible courant 2015.

**Fiche action 8 : les éoliennes**

Un groupe de travail sur ce sujet est en place au sein de la SFEPM, les protocoles de diagnostic et de suivi ont été rédigés et sont disponibles sur <http://www.sfepm.org/coliennesscs.htm>

**Fiche action 9 : la forêt**

Le bilan final des 5 ans de cette action a été rédigée par l'ONF (Laurent Tillon) grâce aux remontées des plans régionaux Il est disponible sur : [http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf\\_Bilan\\_volet\\_forestier\\_PNA\\_Chiropteres\\_2009-2013.pdf](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf_Bilan_volet_forestier_PNA_Chiropteres_2009-2013.pdf)

**Fiche action 10 : les inventaires du patrimoine naturel**

En 2013, La DREAL Franche-Comté a financé un stage de master dans l'objectif d'élaborer une méthode de suivi visant à mettre à jour les ZNIEFF franc-comtoises. Le protocole proposé à l'issue de ce stage permet d'intégrer aux ZNIEFF à Chiroptères les routes de vol utilisées par les colonies de reproduction ainsi que les terrains de chasse présumés les plus proches.

**Fiche action 11 : un cahier des charges des habitats de chasse**

La rédaction d'un cahier des charges a débuté mais n'est pas encore finalisé.

**Fiche action 12 : les substances chimiques**

Une synthèse bibliographique « Effet des substances chimiques sur les Chiroptères – Etat des connaissances », a été rédigée par Alice Carravieri, de l'Université de Franche-Comté – laboratoire ChronoEnvironnement et est disponible sur [http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf\\_Effets\\_SubstancesChimiques\\_Chiropteres\\_Version\\_FINALE.pdf](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf_Effets_SubstancesChimiques_Chiropteres_Version_FINALE.pdf)

**Fiche action 13 : les protocoles de suivi**

La charte de bonne conduite des suivis de gîtes a été rédigée, les protocoles de suivi sont en cours d'élaboration, grâce à l'implication d'un groupe de travail animé par la SFPEM. Concernant la capture, un cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé des données a été rédigé par un groupe de travail coordonné par le MNHN. Ce sont deux formations des formateurs à l'acoustique qui ont été organisées au cours de ces 5 ans, mais également 30 formations régionales à l'attention des bénévoles et salariés en région qui ont été réalisées depuis 2009. Un tableau de comparaison des détecteurs a été élaboré, téléchargeable sur : [http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf\\_Comparatif\\_Detecteurs\\_expansion\\_de\\_temps\\_et\\_automatiques\\_.pdf](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/IMG/pdf_Comparatif_Detecteurs_expansion_de_temps_et_automatiques_.pdf)

**Fiche action 14 : le suivi des espèces**

Les régions poursuivent les suivis engagés sur les espèces qu'elles ont identifiées prioritaires. Lors du prochain PNA, cette action sera rediscutée pour cibler des actions sur certaines espèces.

**Fiche action 15 : la base de données nationale**

14 régions sur 22 possèdent une base de données Chiroptères centralisée et plusieurs projets d'atlas des Chiroptères ont été lancés au cours de ces 5 ans, dont 8 publiés. Quant à la base de données nationale, elle est en cours de structuration par la SFPEM.

**Fiche action 16 : le matériel biologique**

Un document de synthèse a été réalisé et une base de données concernant les échantillons biologiques est en cours d'élaboration par le MNHN.

**Fiche action 17 : l'effort de prospection**

72% en moyenne de communes ont été prospectées par département (pour les régions ayant répondu durant les 5 ans). Jusqu'en 2009, 61% étaient prospectées. Ce sont 2390 colonies qui ont été découvertes (au minimum) durant ces 5 dernières années.

**Fiche action 18 : la bibliographie**

948 (251 personnes inscrites) articles ont été commandés au Muséum d'histoire naturelle de Genève, via leur site <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mhng/cco/recherche.php>  
560 documents régionaux sont archivés dans le fonds chauves-souris du Muséum d'histoire naturelle de Bourges, consultables sur <http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-centre-de-documentation-80.html>

**Fiche action 19 : la capture**

Une formation à la capture s'est mise en place (charte, note d'engagement, carnet de formation) et 53 chiroptérologues ont été désignés comme formateur à la capture, suite à une formation nationale. 12 stages régionaux ont été organisés par 18 régions, 102 personnes étant en cours de formation.

**Fiche action 20 : le SOS chauves-souris**

Sur la durée du plan, les SOS chauves-souris ont représenté environ **8 850 appels** téléphoniques (ou mails) et ce sont près de **2 300 interventions** sur site qui ont également eu lieu, la majorité de ce service étant bénévole.

**Fiche action 21 : l'épidémiosurveillance de la rage**

Ce sont 1583 individus examinés par l'ANSES Nancy et l'Institut Pasteur dont 29 ayant été décelés positifs à la rage. Ce réseau de surveillance bénéficie d'une convention entre l'ANSES Nancy et la SFPEM.

**Fiche action 22 : une mortalité jugée anormale**

Un groupe de travail a mis en place une procédure sur laquelle se base ce suivi de la mortalité jugée anormale des individus. Chaque région dispose d'un chiroptérologue référent pour cette action. Depuis 2012, **11 incidents** ont été décelés en France, ils ont concerné **140 individus** (dont 4 incidents avec plus de 30 individus) de 7 espèces.

**Fiche action 23 : la Nuit de la chauve-souris**

Ce sont **36 730 personnes** qui ont été sensibilisées lors des **911 Nuits de la Chauves-souris** réalisées ces 5 dernières années. Cet événement dispose d'un site internet : <http://www.nuitdelachauvesouris.com/>

**Fiche action 24 : la formation**

Depuis 2010, **1948 personnes** ont été sensibilisées/formées durant plus de **234 jours de formation** sur l'ensemble des régions.

Le **public ciblé est divers** et représente **plus de 40 types de publics/structures différentes** : bénévoles, collectivités, forestiers, ouvragistes, ONEMA, animateurs Natura 2000, spéléologues, Parcs Naturels Régionaux, ONF....

**Fiche action 25 : les fiches espèces**

Les fiche INPN présentant les espèces sont consultables sur <http://inpn.mnhn.fr/> Des fiches espèces complètes sont également disponibles dans le livre « Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse » de Laurent Arthur et Michèle Lemaire (Editions Biotope)

**Fiche action 26 : les outils de sensibilisation**

Un **tableau de synthèses des différents outils pédagogiques** créés par les régions sur les chauves-souris est disponible : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Fiche-action-No23-a-26,99> ). **279 refuges** ont été constitués depuis le lancement de l'opération. Le PNA a participé à de nombreux événements locaux dont le **Jour de la nuit**.

## Le Plan National – Perspectives

Le COPIL de juin 2014, présidé par le MEDDE, a validé le principe d'un 3<sup>ème</sup> Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères.

La convention signée entre la DREAL Franche-Comté et la FCEN pour l'année 2014 missionne la FCEN pour la rédaction au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2014 du 3<sup>ème</sup> Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères.

La durée du 3<sup>ème</sup> PNA n'est actuellement pas fixée. Si le programme s'étale sur 10 ans, une évaluation à 5 ans permettrait de discuter des objectifs si besoin.

Les Propositions d'actions pour le 3<sup>ème</sup> PNA seront issues de :

- l'argumentaire FCEN (février 2013)
- l'argumentaire SFPEM (septembre 2013)
- la rencontre des animateurs des plans régionaux (octobre 2013)
- des entretiens avec les pilotes nationaux
- la réunion du 6 juin 2014 avec la DEB et la DREAL Franche-Comté
- des réunions avec les experts

Le MNHN, l'ONF, la SFPEM, trois experts, la FCEN et un représentant d'un CEN, se réuniront le 14 octobre 2014 à Paris pour poursuivre les échanges sur les grands axes du futur PNA Chiroptères. Cette réunion fait suite à celle organisée en mars 2014 à Bourges.

Une des actions transversales qui ressort des premières réunions est la lutte contre la **pollution lumineuse** ou comment réduire les impacts de la pollution lumineuse sur les Chiroptères.

Concernant cette thématique, le MNHN vient de créer une plateforme sur la nuit et la pollution lumineuse en France, consultable sur :

<http://www.nuitfrance.fr>

Ce portail d'information et de partage de connaissances vise à sensibiliser le public et à constituer un outil pour les acteurs professionnels.

NuitFrance inclut également un ilot sensoriel, « Et la lumière fut », sur les adaptations de la faune nocturne et le caractère diurne de notre espèce sur le plan biologique, consultable sur :

<http://www.nuitfrance.fr/ilot-elf/>



©Philippe Gourdain

## Dans les régions

**ALSACE : atlas de répartition des mammifères**

La collection « Atlas de la faune sauvage d'Alsace », pilotée par l'Office des données naturalistes d'Alsace (ODONAT), s'est vu enrichir en 2014 d'un nouvel ouvrage, « l'Atlas de répartition des mammifères », réalisé par le GEPMA. Il synthétise près de 40 000 données sur la période 2000-2011. **Plus d'informations sur :** <http://gepma.org/index.php/nos-actions/atlas-regional/53-atlas>

**GUADELOUPE : un nouveau bulletin de liaison pour le Groupe Chiroptères**

Le premier numéro de Karubats niouz, la Lettre d'information du Groupe Chiroptères de Guadeloupe est sorti. Vous y trouverez l'actualité du Groupe, la synthèse des études et projets, les actions pédagogiques et de sensibilisation.

**A télécharger sur :** <http://www.faune-guadeloupe.com/2014/07/premier-numero-de-karubats-niouz.html>

**PAYS-DE-LA-LOIRE : une nouvelle exposition**

La maison des libellules accueille une exposition sur les chauves-souris et les cavités du Pays Yvon et Vie, du 19 octobre au 2 novembre 2014. Cette exposition a été réalisée par la LPO Vendée et le Cabinet ERA.

**Plus d'informations :** <http://www.maisondeslibellules.fr/article.php?id=92>

**PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR: une convention de partenariat avec EDF**

Le 17 juin dernier, lors de la journée d'information et d'échanges à destination des acteurs du territoire organisé à l'Hôtel de Région à Marseille par l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement), le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a signé avec EDF une convention de partenariat. Cette convention permet l'accès des chiroptérologues du GCP aux installations EDF pour y effectuer des suivis et des prospections. Des prospections de ces sites débiteront ainsi en 2015 dans le cadre du Plan régional d'actions Chiroptères de PACA. Une porte s'ouvre vers la découverte de nouveaux gîtes !

© Thomas FOUREST - ARPE

**Contact :** [ariane.blanchard@gcprovence.org](mailto:ariane.blanchard@gcprovence.org)

**Le suivi des sites de transit automnal du Minioptère de Schreibers**

Des comptages simultanés de ces sites ont lieu depuis plusieurs années en PACA. En 2013, ce suivi a été réalisé dans d'autres régions (Aquitaine, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes), avec un comptage de 69 sites sur 18 départements entre le 24 et le 28 octobre 2013. Les sites de transit restent généralement mal connus, ce suivi permet alors d'améliorer les connaissances et mériterait d'être étendu à d'autres régions accueillant des effectifs importants (Franche-Comté, Languedoc-Roussillon...). L'une des conclusions de cette étude était de réaliser ce comptage sur l'ensemble des gîtes (connus) à Minioptère en simultané lors d'une seule date ou d'un seul week-end. Pour l'automne 2014, la SFPEM a repris la coordination de ces comptages qui auront lieu les 11 et 12 octobre dans les régions ayant souhaité participer. La synthèse devrait paraître dans le prochain numéro de *l'Envol des Chiros*. **Contact :** [ariane.blanchard@gcprovence.org](mailto:ariane.blanchard@gcprovence.org) et [jihane.hafa@sfepm.org](mailto:jihane.hafa@sfepm.org)

## Actualités Chiroptères

### Dans les régions

#### LORRAINE : un plan de gestion unique pour les sites à Chiroptères gérés par le CEN Lorraine

Le CEN Lorraine intervient sur plus de 50 sites à enjeu principal « chauves-souris ». Un nombre conséquent de sites qui n'étaient pas dotés d'un document de gestion à jour. Sur le constat que les problématiques sont souvent identiques d'un site à l'autre, que certains fonctionnent en réseau, l'idée d'un document unique regroupant l'ensemble des sites a fait son chemin. Une première partie intitulée « Synthèse, description des gîtes et problématiques » a été rédigée par la CPEPESC-Lorraine dans le cadre du Plan régional d'actions Chiroptères en Lorraine. Elle propose notamment le classement des sites en 8 catégories différentes. Des actions-types sont proposées en fonction de la catégorie. La deuxième partie intitulée « Gestion des sites protégés » propose la mise en œuvre d'actions concrètes, en revenant à l'échelle du site, et prend la forme d'une fiche de synthèse pour chaque entité. La forme du document, notamment le système de fiches, doit rendre plus facile la mise à jour des informations et l'intégration de nouveaux sites.

La somme de travail étant importante, la démarche a été réalisée pour les sites du département des Vosges en 2012-2013, puis pour ceux du département de la Meuse en 2014. Les sites de Meurthe-et-Moselle et Moselle devraient suivre.

#### Mise en protection d'une importante colonie de grands murins dans une Maison de retraite

Les combles de la maison de retraite de la Charmille, à Saint-Quirin, département de la Moselle, abritent une colonie de plusieurs centaines de Grands murins, espèce protégée en France et en Europe, ce qui la classe parmi les 15 premiers sites de mise-bas de Lorraine. Il s'agit d'un site d'intérêt majeur qui bénéficie à ce titre d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation des chauves-souris et d'une démarche de préservation dans le cadre du Plan régional d'actions Chiroptères. Depuis 2000, des suivis sont réalisés à la Maison de retraite, afin de connaître l'importance de la colonie (nombre d'individus), mais également de savoir à quelle période précise elle est présente. Cette cohabitation n'est pas sans poser de questions ! Certains ont pu déjà observer des Grands murins en vol autour des locaux à la tombée de la nuit, d'autres même à l'intérieur les locaux en période estivale.



#### **Des travaux réalisés pour faciliter la cohabitation**

Le CEN Lorraine, après observation des habitudes de la colonie, a engagé des travaux pour cantonner les Chiroptères dans la partie des combles qui leur sert de gîte et par laquelle elles accèdent, tout en rendant le site plus propre et plus facile à nettoyer par la suite. Cette partie des combles dorénavant réservée aux chauves-souris a été grillagée, isolée, du lino pare-feu a été posé au sol, afin notamment d'éviter les intrusions des chauves-souris dans les plafonds. Les travaux ont été exécutés avec brio par un artisan local. Ces travaux de mise en sécurité des lieux ont été possibles grâce à la signature d'une convention tripartite entre le CEN Lorraine, la CPEPESC-Lorraine et l'association Entraide et Amitié (association gestionnaire de la maison de retraite). Une conférence a été proposée aux résidents pour présenter cette expérience originale qui les concerne directement !

Contact : Didier ARSEGUÉL, référent Chiroptères pour le CEN Lorraine

Tél : 03 29 60 91 91 – courriel : [d.arseguel@cren-lorraine.fr](mailto:d.arseguel@cren-lorraine.fr)

## Colloques et Rencontres

### 37<sup>ème</sup> Colloque Francophone de Mammalogie – du 17 au 19 octobre 2014 à Saint Brisson (58)

Le colloque national de la SFEPM aura lieu en Bourgogne durant trois jours. A l'initiative de Bourgogne Nature, il aura pour thématique « *Les Mammifères sauvages : Recolonisation et réémergence* ».

Plus d'informations sur : <http://www.sfepm.org/>



### European Bat House Meeting - les 18 et 19 octobre 2014 à Brasschaat (Province d'Anvers en Belgique)

Ce symposium européen consacré aux nichoirs pour chauves-souris se tiendra en anglais et représente la 2<sup>ème</sup> édition sur le sujet

Plus d'informations sur : <http://symposium.vleermuiskasten.nl/>

### Rencontres Chiroptères Grandes régions

Ces rendez-vous bisannuels permettent aux chiroptérologues d'échanger sur différentes thématiques durant deux journées, ouvertes à tous.

\* Grand Sud : avril 2015 en Corse

\* Grand Ouest : les 21 et 22 mars 2015 à Angers en Pays de la Loire par le Groupe Chiroptères Pays de la Loire et la LPO Anjou.

\* Grand Est : date à venir

Plus d'informations sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

### Retour sur les 15<sup>èmes</sup> Rencontres nationales Chauves-souris - les 15 et 16 mars 2014 à Bourges.

Vous pouvez écouter l'émission « Belles de nuit » enregistrée par France Culture durant ces deux jours de rencontres via leur site :

<http://www.franceculture.fr/emission-l-atelier-de-la-creation-belles-de-nuit-2014-09-11>

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - [www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères  
[audrey.tapiero@reseau-cen.org](mailto:audrey.tapiero@reseau-cen.org)

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), L. Terraz (DREAL Franche - Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)